Nations Unies S/2020/1125



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 novembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 novembre 2020, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 13 novembre 2020 (S/2020/1124) faisant référence au paragraphe 4 de la résolution 2542 (2020) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil vous a prié d'évaluer les mesures à prendre pour parvenir à un cessez-le-feu durable en Libye et de déterminer le rôle que pourrait jouer la Mission d'appui des Nations Unies en Libye dans la fourniture d'un appui modulable concernant le cessez-le-feu, parallèlement à l'établissement d'un rapport périodique qui contiendrait des propositions pour assurer une surveillance efficace du cessez-le-feu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, a été portée à l'attention des membres du Conseil.

Les membres du Conseil ont noté que l'élaboration du rapport périodique serait retardée et attendent avec intérêt sa publication d'ici le 30 décembre 2020. Dans l'intervalle, ils vous seraient reconnaissants de bien vouloir présenter, le 7 décembre au plus tard, un rapport d'activité sur les progrès accomplis.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*signé*) I. Rhonda **King**



